

COMMISSION DE RELATIONS INTERNATIONALES
DE FEDERATIONS ANARCHISTES (C. R. I. F. A)
Casella Postale 22 - 17100 SAVONA (Italie)

C I R C U L A I R E

Savona, 12 novembre 1977

Aux FEDERATIONS ET GROUPES ADHERENTS
A L'I. F. A. - Leurs Sièges

TROISIEME CONGRES DE L'I. F. A.

Les jours 22 et 23 octobre 1977 la CRIFA-F.A. Italienne, représentée par les camarades Marzocchi et Siracusa, s'est réunie en France avec les représentants chargés des Relations Internationales des Fédérations Anarchistes: Française, Ibérique, Union Anarchiste Bulgare et une délégation de la F.A. Ibérique de l'intérieur de l'Espagne, pour examiner la situation particulière aux fédérations qui adhèrent à l'IFA, et aux groupes et individualités qui tout en aient pas constitué une fédération dans leur pays sont en relation avec la CRIFA; pour déterminer les modalités de participation au 3ème Congrès de l'IFA; pour fixer définitivement la date de convocation du Congrès et le pays où il aura lieu.

Selon les vœux exprimés, les résolutions suivantes ont été adoptées:

- 1°) Après avoir discuté sur les motifs avancés par la F.A. Ibérique pour demander de remettre à plus tard la convocation du Congrès et en considération des empêchements techniques d'organisation qui n'ont pas permis de réunir le Congrès à la date prévue du 29 octobre au 2 novembre '77 les camarades réunis, représentants leurs respectives fédérations, ont unanimement acceptée la proposition faite par la FAI à l'intérieur d'Espagne;
- 2°) Conformément à cette décision, la date du 3ème Congrès de l'IFA a été définitivement fixée à la date du 23 au 27 mars 1978. Le pays où le Congrès aura lieu est l'Italie, unanimement choisie, et, après avoir obtenu le consentement des camarades des "Gruppi Anarchici Riuniti" de Carrara, le Congrès se tiendra dans cette ville, où un Comité est déjà formé pour prendre en charge l'organisation des services en liaison avec la CRIFA;
- 3°) La CRIFA a déjà commencé la composition de la deuxième brochure, qui contient les synthèses des réponses aux points du 4 au 8 de l'Ordre du Jour, envoyées par les Fédérations, Groupes et Individualités à la CRIFA et publiées dans les Bulletins, brochure qui paraîtra en janvier 1978. Entre temps, l'Ordre du Jour continue à servir de base aux débats, ouverts dans le Bulletin, pour les Fédérations, Groupes et Individualités adhérents à l'IFA qui voudraient envoyer leurs réponses, tenant compte que celles qui nous parviendront après le 15 décembre 1977 paraîtront dans le Bulletin, mais elles ne seront pas synthétisées dans la brochure qui sera envoyée aux fédérations et groupes adhérents en janvier 1978, afin que les délégations qui participeront au Congrès puissent les utiliser dans les débats au sein des Commissions et en séance plénière;
- 4°) Notre Congrès sera un Congrès de travail: après avoir nommé la Commission pour la vérification des mandats, écouté le rapport d'activité de la CRIFA et les rapports des délégués qu'ils aient à ajouter un supplément d'information au rapport déjà publié dans le Bulletin, le Congrès se réunira en différentes Commissions pour l'élaboration des Motions à chaque point de l'Ordre du Jour, pour être ensuite discutées en séance plénière avant leur approbation;
- 5) Pour pouvoir participer aux travaux du Congrès, il faut être adhérent à l'IFA (nous rappelons: une seule fédération par pays et là où une

telle Fédération n'existe pas encore, adhésion des groupes et même des individualités, mais à condition que les structures de l'IFA, ses bases idéologiques, son programme, son Pacte d'Association, etc. sont acceptés)

Les adhérents doivent, dans la mesure de leurs possibilités, se mettre en règle, avant le Congrès, avec les cotisations pour le fonctionnement de la CRIFA et les frais d'organisation du Congrès.

Un camarade qui n'adhère à aucune Fédération ou groupe adhérent à l'IFA, même s'il est connu ne peut pas être délégué par une fédération absente à la représenter au Congrès.

6°) Les observateurs, venant des pays où il n'y a pas de Fédération, peuvent présenter un rapport sur la situation dans le pays où ils résident et sur celle du Mouvement Anarchiste, qui sera considéré et publié comme les autres, toutefois, dans les pays -et ils sont nombreux- où plusieurs groupes se rencontrent et réalisent les conditions de pouvoir se fédérer, nous les invitons à le faire au cours de ces mois qui nous séparent du Congrès, pour y participer en tant que délégués.

Les observateurs (groupes et individualités), pour être admis au Congrès, doivent présenter une recommandation par une Fédération ou groupe adhérent à l'IFA, ou être connu par la CRIFA.

La présence des observateurs au Congrès est limitée de 1 à 3 par délégation.

7°) Pour éviter des ennuis à la dernière minute, faciliter le travail préparatoire du Congrès et en assurer la réussite, nous invitons à communiquer à la CRIFA -Casella Postale 22, 17100 Savona (Italie)- ou aux "GRUPPI ANARCHICI RIUNITI" -31 Piazza Matteotti, 54033 CARRARA (Italie)- les noms et les adresses des délégués; le nombre, les noms et les adresses des observateurs, au moins UN MOIS avant le Congrès (c'est à dire 15-20 Février 1978)

Un Communiqué sur l'assassinat des trois membres de la Fraction Armée Rouge dans la superprison de Stammheim, présenté par la F.A. Française et signé par l'I.F.A., a été envoyé aux Agences de Presse et à toutes les publications anarchistes dans le monde.

Pour finir, nous sommes en train de négocier une installation, dans la salle ou le Théâtre où se tient le Congrès, de traduction simultanée en plusieurs langues des discours à la tribune et dans les Commissions. Nous attendons le devis. Le tout dépendra du prix et de nos possibilités financières.

Avec nos salutations fraternelles

Pour la CRIFA: Umberto Marzocchi

Post-scriptum: La CRIFA demande aux Fédérations, groupes et individualités anarchistes de traduire cette Circulaire dans la langue du pays où ils résident et de la faire publier dans la presse anarchiste et similaire, pour la plus large diffusion.